



## Finance Inclusive EJASA

La SNV (Netherlands Development Organisation) met en œuvre depuis 2020 au Nord Bénin, le projet « Emploi des Jeunes pour une Amélioration de la Sécurité Alimentaire au Nord Bénin » (EJASA) dont l'objectif est d'augmenter les revenus de 16.500 jeunes (hommes et femmes). Les activités du projet sont relatives entre autres : au coaching, aux formations techniques, aux formations en compétences de vie et entrepreneuriat, à la facilitation de l'accès au financement à travers l'éducation financière, et à la mise en place des groupes d'épargne et de crédit. Au cours de sa phase pilote (octobre 2020- janvier 2023), 4068 agripreneurs dont 47% de femmes ont été formés en éducation financière. Ces formations ont contribué à améliorer la gestion financière au quotidien des bénéficiaires. Plus de 974 agripneur.es ont activement participé à l'animation des groupes d'épargne et de crédit durant 2022. Grâce au partenariat avec les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) Sia N'Son et AgriFinance, 680 agripneur.es dont 43% de femmes ont bénéficié du crédit de campagne pour exécuter leurs activités. Au nombre des défis à relever pour de meilleurs résultats lors de la phase 2 du projet se trouvent : la digitalisation des services financiers pour limiter les distances à parcourir par les agripreneurs, l'adaptation et la diversification de l'offre des SFD.

## Contexte

La SNV (Netherlands Development Organisation), en adéquation avec les priorités gouvernementales

nationales et locales, met en œuvre le projet « Emploi des Jeunes pour une Amélioration de la Sécurité Alimentaire au Nord Bénin » (EJASA) qui vise l'augmentation des revenus pour 16.500 jeunes (hommes et femmes) dans

les départements de l'Alibori et l'Atacora. Dans sa première phase de 2020 à 2022, EJASA a accompagné 4.300 jeunes dans les communes de Kandi, Banikoara, Natitingou, Tanguiéta, Matéri et Boukoumbé. Les filières promues par le projet sont : le soja, le maraîchage, les petits-ruminants et les volailles. Une deuxième phase du projet est en cours pour la période de 2023 à 2027.

Le volet « accès au financement » du projet EJASA s'articule autour de trois axes principaux : la formation en éducation financière, la constitution de groupes d'épargne et de crédit autogérés (GECA) et l'accès au crédit. Ce volet prend toute son importance dans un contexte où l'accès au crédit permettant aux agripeneur.es d'investir dans leur activité (achat d'intrants, d'équipements, soins vétérinaires, etc.) et de répondre à certaines dépenses du quotidien (frais de scolarité ou de santé) pose problème. D'une part, les services financiers décentralisés (SFD) hésitent à accompagner les jeunes, en raison de préjugés et du manque de confiance dans ce type de clientèle dont elles connaissent peu les besoins. De ce fait, les produits financiers ne sont pas adaptés : taux d'intérêt élevés, lenteur dans l'octroi du crédit, calendriers de remboursement des prêts difficiles à respecter et conditions d'éligibilités difficiles à remplir pour les jeunes agripeneur.es, dont la plupart ne détient ni pièce d'identité, ni garanties ou preuves de solvabilité<sup>1</sup>. La faible couverture géographique des SFDs et les distances à parcourir sont également des obstacles de taille.

D'autre part, les agripeneur.es, ont une aversion envers le crédit qui se justifie entre autres par des raisons religieuses (taux d'intérêts proscrits par l'Islam). Ils/elles peuvent être découragés par les procédures administratives que représentent l'ouverture d'un compte et ont de faibles connaissances et compétences en gestion financière. Ces contraintes touchent particulièrement les jeunes femmes qui peuvent être moins instruites, manquent de temps et ont une mobilité limitée en raison des normes sociales et culturelles et de leur emploi du temps chargé.

## Stratégies de mise en œuvre

### Éducation financière

<sup>1</sup> Pour obtenir un prêt, les agripeneur.es doivent fournir en sus les copies des pièces d'identité de 2 témoins.

<sup>2</sup> Le projet d'Appui au développement, à la professionnalisation et à l'assainissement de la microfinance est mis en œuvre par la Fondation Desjardins, sous financement canadien et intervient avec 14 partenaires locaux (CPEC, PEBCO, CLCAM, Sian'Son IMF, etc.) pour assurer l'éducation financière des groupes cibles.

L'objectif des formations en éducation financière est d'assurer que les agripeneur.es gèrent mieux leurs revenus et adoptent une culture de l'épargne.

Les formations s'adressaient aux jeunes agripeneur.es identifiés.es par le projet et répartis en deux cohortes. La première comprend 2062 candidat.es dont 45% de jeunes femmes et la 2ème, 2172 agripeneur.es dont 59% de jeunes femmes. La formation a été assurée en partenariat avec le projet ADAPAMI<sup>2</sup>. Ce fut l'occasion de renforcer également les capacités des 58 coach.es des ONGs partenaires assurant l'accompagnement des agripeneur.es sur cette thématique.

La logistique et les conditions de formation ont été discutées en consultation avec les agripeneur.es et adaptées. Les formations ont été décentralisées et se sont tenues à proximité des participant.es, à savoir, dans l'arrondissement, plus proche que la commune, pour réduire la distance et faciliter leurs déplacements. Les horaires ont été aménagés et le matériel didactique adapté à un public peu ou pas scolarisé. L'heure de démarrage a été fixée à 09 :00 et la clôture à 16 :00 ou 17:00, avec une heure de pause, pour permettre aux agripeneures de vaquer à leurs occupations ménagères. Quant aux formatrices de soja, le démarrage a été fixé à 11 :00 pour leur permettre d'assurer la vente de leurs produits (fromage et brochettes de soja) dans les marchés locaux qui sont connus pour leur animation matinale.

Au début de chaque journée de formation, les participant.es sont invités à valider l'agenda de la journée avec les formateur.trices. Quatre modules d'une heure trente (1h30) chacun sont abordés :

- Je gère bien mon argent.
- Je garde mon argent en lieu sûr
- Je vis selon mes moyens
- J'obtiens facilement le crédit auprès des systèmes financiers décentralisés.

La formation est participative et le matériel utilisé comporte une boîte à image pour faciliter l'animation. Une attention particulière est accordée aux illustrations afin de ne pas représenter les hommes et les femmes de

manière stéréotypée. Les participantes sont encouragées à partager leurs expériences et à s'investir dans les jeux de rôle. Les formations sont dispensées en langues locales dans la mesure du possible, bien que dans certains cas, les participant.es parlant différentes langues, le français devient la langue commune et des volontaires assurent la traduction. L'équipe a constaté qu'il fallait parfois organiser des séances de formation en peulh afin d'assurer la participation de ce groupe socioculturel. Grâce à l'aménagement des horaires et des lieux de formation et à un matériel didactique adapté à un public peu ou pas scolarisé, les séances ont enregistré une forte participation. Les listes de participation sont désagrégées par sexe et permettent de faire le suivi quant à l'atteinte des cibles.

### Appui à la constitution des groupes d'épargne et de crédit autogérés

Pour faire suite aux formations en éducation financière, EJASA a mis en place 50 groupes d'épargne et de crédit auto-gérés (GECA) à travers les SFD partenaires du projet telles que AgriFinance et SIAN'SON microfinance. Ces GECA regroupent un total de 1 170 agripneur.es dont 567 femmes (48%)<sup>3</sup>.

Les GECA sont constitués à partir des groupes de soutien comprenant entre 15 et 25 agripneur.es menant la même activité au niveau village et mis en place par le projet. Ils offrent un cadre d'apprentissage des bonnes pratiques de gestion financière et assurent aux agripneur.es une insertion dans le circuit de financement des institutions financières formelles en démontrant leur capacité d'épargne et leur solvabilité. Chaque groupe est dirigé par un comité de gestion de cinq membres, dont un.e président.e, un.e secrétaire, un.e trésorier.e et deux compteurs élus par vote secret. Trois gardiens de clés sont désignés pour assurer la sécurité des caissettes. Le processus électoral est basé sur le vote secret. On note une forte participation des femmes au sein des comités de gestion, soit 114 agripneures (45,6%) sur les 250 membres des comités de gestion des 50 groupements créés. Environ 22% des président.es des comités de gestion sont des femmes.

EJASA a mis à la disposition du comité de gestion de chaque GECA des kits de fonctionnement

permettant de faciliter les transactions et de garantir la traçabilité des opérations. Les réunions des GECA se déroulent sous la supervision des SFD afin d'apporter des orientations.

Les membres des GECA ont suivi six modules basés sur le fonctionnement des groupes d'épargne et de crédit comme suit :

- Groupe, leadership et élection
- Élaboration des règlements et des règles pour la caisse de solidarité, achat de parts et des activités de crédit
- Élaboration de règlement intérieur du GECA
- Première réunion d'épargne
- Première réunion de crédit
- Premier remboursement de crédit.

La durée du cycle d'épargne tel que défini au démarrage des GECA était de six mois. Cependant, lors de la mise en œuvre, les membres des GECA ont ramené la durée du cycle à huit mois pour diverses raisons : tout d'abord, pour rattraper les périodes d'absence du fait des travaux champêtres, pour obtenir une épargne suffisante et enfin, pour rapprocher la fin du cycle de la période des récoltes ou de la rentrée scolaire. Les formations en éducation financière auraient facilité d'une part l'adhésion des agripneur.es au GECA et d'autre part, la fonctionnalité des groupes.

### Sensibilisation des SFD pour adapter leur prestation

Au démarrage du projet, les SFD partenaires Agrifinance et SIA N'SON Microfinance étaient réticents à accompagner financièrement les jeunes agripneur.es, en raison des préjugés et du manque de confiance en ce type de clientèle. Toutefois, un changement de perception de leur part a été observé à la suite d'un dialogue initié pour identifier les opportunités d'offrir des services plus adaptés à la situation et aux besoins des agripneur.es. Le fait que les agripneur.es reçoivent une formation en éducation financière et démontrent leur capacité d'épargne auraient été des atouts selon ces SFD partenaires. Aussi, le projet a-t-il dû prendre l'engagement de partager les risques avec ces SFD en cas de non-remboursement, à hauteur de 75%. Cependant, le renouvellement du crédit est laissé à l'appréciation des SFD, sans le partage de risque avec EJASA. A la phase II, le partage de risque pourrait être revu à 50%.

<sup>3</sup> Rapport technique phase 1, février 2023

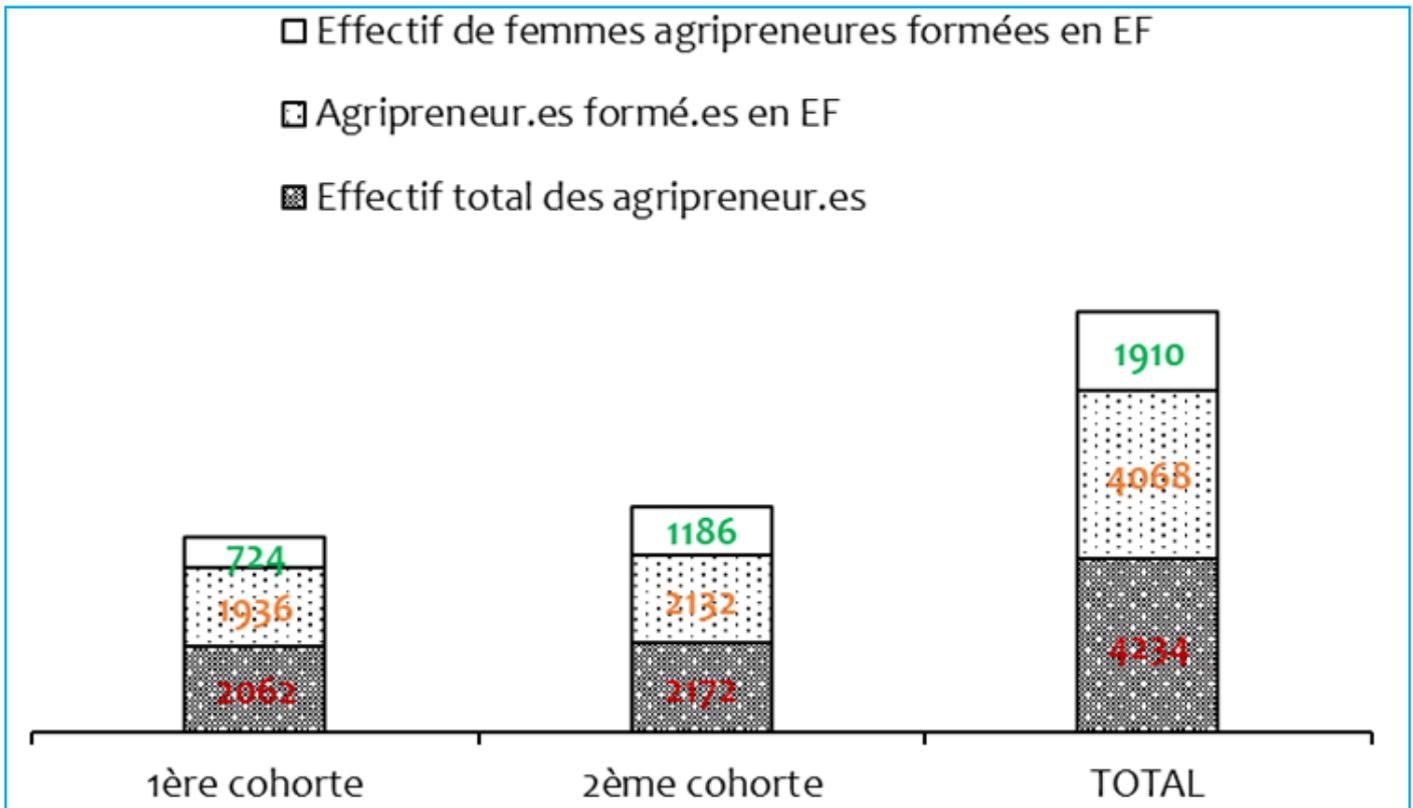


Figure 1. Effectif des agripreneur.es formés en éducation financière par cohorte

avec EJASA. A la phase II, le partage de risque pourrait être revu à 50%.

En conséquence, le calendrier de mise en place des crédits a été adapté aux périodes de besoins des agripreneur.es, puisque la lenteur dans la mise en place du crédit était l’une des principales contraintes énumérées par ces derniers, qui ont recours aux usuriers. En effet, les agripreneur.es ont besoin de liquidités en début de campagne pour le labour et l’achat d’intrants. Le calendrier de remboursement a également été adapté au calendrier cultural : il s’effectue à la fin de la campagne, lorsque les agripreneur.es ont suffisamment de liquidités, grâce à la vente de leurs produits. Le montant des prêts convenu avec les SFD partenaires a été plafonné à 200 000 FCFA.

## Résultats

### Formation en éducation financière

Le projet EJASA a renforcé les capacités de 4068 agripreneur.es dont 1910 (47%) femmes en éducation financière. 1936 agripreneur.es dont 37% de femmes et 2132 agripreneur.es.es dont 56% de femmes ont été touchées pour le compte de la 1ère et de la 2ème cohorte respectivement. Il en ressort que davantage d’agripreneur.es ont participé aux sessions de formation de la 2ème

cohorte (Figure 1). La plus faible participation des agripreneur.es de la 1ère cohorte s’explique par la tenue des sessions de formation durant la période de juillet à septembre, correspondant aux travaux champêtres. Par conséquent, les séances de formation de la 2ème cohorte ont été ajustées et ont eu lieu entre mars et mai, période de très faible activité.

Le coût de revient des sessions de formation en éducation financière est estimé à 5.100 FCFA par agripreneur.e, soit huit euros. Ce coût est relativement faible grâce à la synergie d’actions avec le projet ADAPAMI et les mairies ; les honoraires des formateurs étant pris en charge par ADAPAMI et les salles de formation mises à disposition par les arrondissements/mairies. Dans une perspective de durabilité, une fois que le projet se sera retiré, ces coûts pourraient être absorbés en partie par les produits financiers offerts par les SFD. D’autre part, les SFD bénéficiant de cette amélioration de la solvabilité de leurs client.es, pourraient couvrir l’autre partie de ces coûts.

### Ouverture de comptes d’épargne auprès des institutions financières agréées

Les formations en éducation financière auraient contribué à améliorer la gestion financière au



Bio Roukaya, agricultrice productrice de soja à KPADE/Kandi

quotidien des agricultrices, ce qui s'est traduit par l'ouverture de comptes d'épargne auprès des SFD. En effet, six mois après la formation en éducation financière, 639 sur les 4234 agricultrices formées, ont ouvert des comptes d'épargne comme suit : 367 dont 71 femmes au niveau de Sian'son microfinance, 210 dont 79 femmes au niveau de AgriFinance et 62 dont 12 femmes au niveau CPEC<sup>4</sup>.

Les résultats obtenus au vu des dépenses

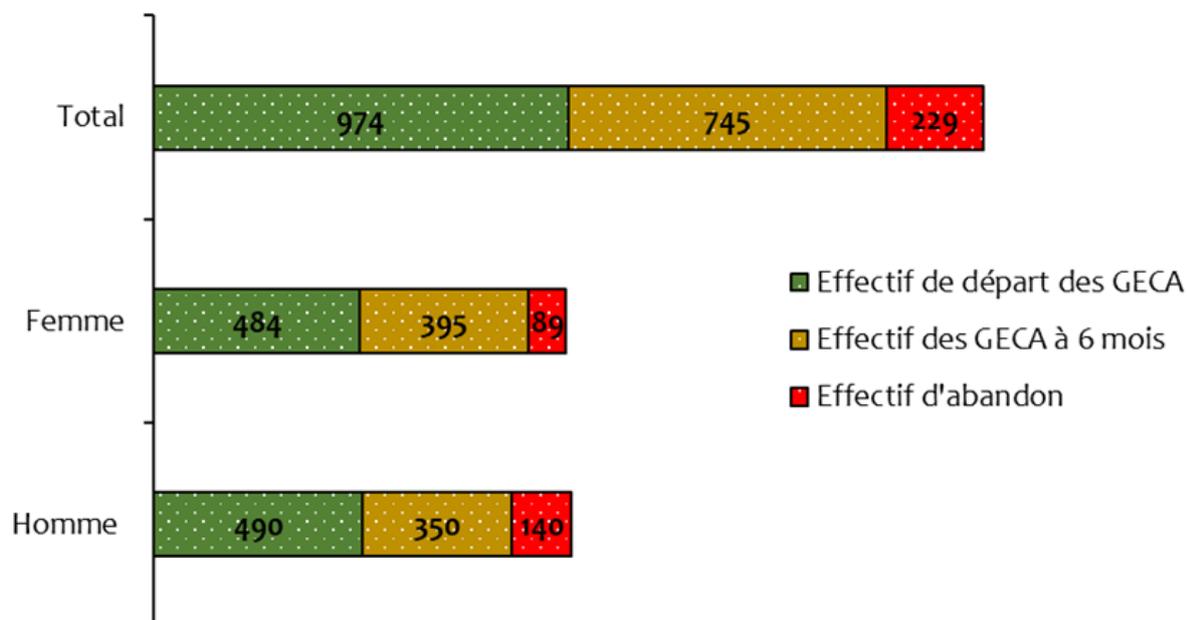


Figure 2. Effectif des membres des GECA par sexe

<sup>4</sup> Un des partenaires locaux qui assure les formations en éducation financière pour le compte d'ADAPAMI

### Témoignage de Bio Roukaya, agricultrice productrice de soja à KPADE/Kandi

« Les deux choses que j'ai gardées des sessions en éducation financière et que j'applique sont :

1. La différence entre le besoin et le désir. Ainsi, pour chaque dépense en vue, j'apprécie si c'est un besoin ou un désir. Et quand c'est un désir, j'abandonne l'idée.
2. L'épargne est une obligation. Depuis cette session de formation, j'épargne 100f par jour. A la date d'aujourd'hui, si je brise ma tirelire, j'aurai 7500 au moins ». (Propos recueilli le 07 septembre 2022).

engagées pour les sessions de formation sont encourageants et démontrent l'efficacité de cette activité.

### Fonctionnalité des groupes d'épargne et de crédit autogérés (GECA)

Fonctionnalité des Groupes d'épargne et de crédit autogérés (GECA)

Au bout de six mois d'activité des groupes, 47 GECA sur les 50 mis en place ont très bien fonctionné, soit un taux de 94%. En termes du



BIO SOUROU Gonni Véronique, membre du GECA SU DON SE à Banikoara

### Témoignage de BIO SOUROU Gonni Véronique, membre du GECA SU DON SE à Banikoara

« Cette activité d'épargne et de crédit nous a appris à économiser. Depuis que nous avons commencé cette activité, nous ne dépensons plus notre argent en désordre parce que nous savons que tous les vendredis nous irons à notre rencontre pour épargner. C'est une bonne chose d'épargner un peu. Nous allons continuer l'activité même si AgriFinance et EJASA nous quittaient » (propos recueilli en octobre 2022).

nombre d'agripneur.es, 745 dont 395 femmes sur les 974 agripneur.es ont activement participé aux GECA tout au long de ce premier cycle d'activités. Il en ressort alors un taux d'abandon de 23% pour l'ensemble, contre 18% au niveau des femmes. Les principales raisons des abandons sont les longues distances à parcourir par certains agripneur.es pour participer aux réunions, l'installation des agripneur.es sur les fermes pendant la campagne agricole et les difficultés de communication par endroits. Le taux d'abandon des GECA est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (28% contre 18% respectivement) (Figure 2). Cela pourrait s'expliquer par leur installation sur les fermes pendant la campagne agricole, afin de mieux suivre leurs activités agricoles.

### Épargne des GECA

Le montant des épargnes des GECA après six mois d'activité s'élevait à 7.168.100 FCFA pour l'Atacora et 8.459.280 FCFA pour l'Alibori, soit un total de 15.627.380 FCFA. Le montant le plus élevé des épargnants est de cinq cents francs (500f) CFA par mise et le montant le plus bas est de deux cents francs (200f) CFA par mise. Le nombre de mises par personne est limité à 5. La fréquence de cotisation varie d'un groupe à un autre. Certains groupes font des cotisations hebdomadaires, d'autres, par quinzaine ou

mensuelles. A titre d'exemple, le Groupe d'épargne et de crédit de Dassari dénommé 'Association Soya suri'<sup>5</sup> et composé de 19 membres dont sept femmes, a achevé le cycle d'épargne de huit mois en septembre 2022. Le montant épargné était de 865.000 FCFA et partagé entre les membres pour faire face aux dépenses liées aux fournitures scolaires pour certains et aux dépenses relatives à la récolte de soja pour d'autres. Les fonds de pénalité et de solidarité servant à soutenir les membres du groupe en situation de détresse n'ont pas été touchés. La création de GECA est très appréciée par les agripneur.es qui ont pris l'engagement de poursuivre les activités, même après le départ de EJASA. De plus, elle suscite l'intérêt des agripneur.es hors projet, qui demandent à être formés et souhaiteraient poursuivre l'activité.

### Accès au crédit pour les agripneur.es

Grâce aux conditions négociées avec les SFD partenaires, dont le partage de risques en cas d'impayés, au total 680 agripneur.es dont 298 femmes ont accédé à des crédits plafonnés à 200 000 FCFA pour un total déboursé d'environ 140.170.000 FCFA. Le montant de crédit obtenus par les femmes s'élève à 61.505.000 FCFA<sup>6</sup>, soit 44% du montant décaissé.

La figure 3 présente les effectifs d'agripneur.

<sup>5</sup> Soya suri signifie le bonheur dans le soja

<sup>6</sup> Des décaissements supplémentaires ont été réalisés en janvier 2023 et les données ne sont pas encore disponibles.

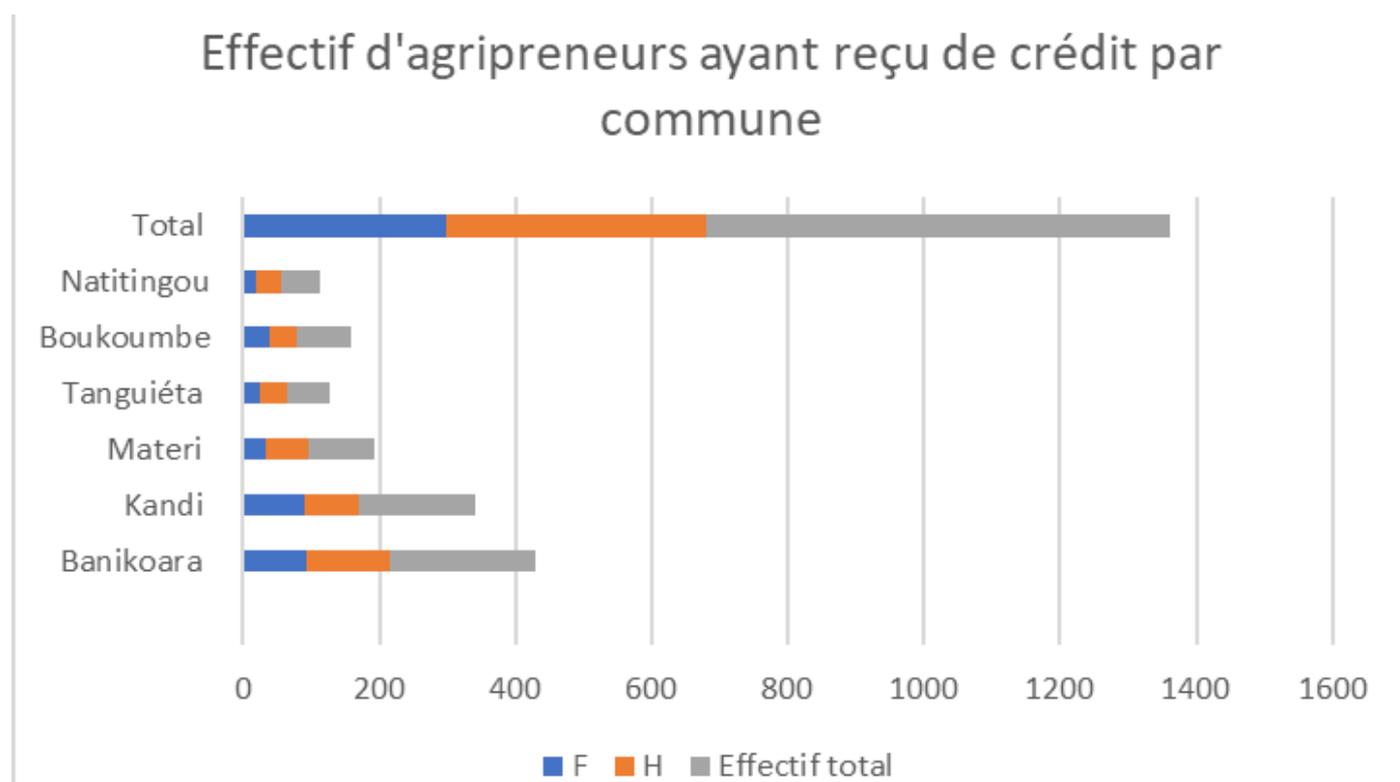


Figure 3. Effectifs des agripreneur.es ayant reçu crédit par commune

es bénéficiaires d'un crédit par commune pour la campagne 2022.

Le crédit mis en place pour la filière soja (production et transformation) représente pratiquement 50% du crédit total mis en place (Figure 4). En effet, les SFD ont priorisé l'étude des dossiers des agripreneur.es soja afin que le crédit soit mis en place avant le démarrage de la campagne. Le crédit octroyé pour l'élevage de petits ruminants et volaille représente respectivement 25% et 20% du montant total, tandis que la filière maraîchage a reçu 6% du crédit mis en place.

## Défis et perspectives

### Distance des SFD

La faible couverture géographique offerte par les services financiers et les distances à parcourir constituent des barrières importantes pour l'accès au crédit, notamment pour les agripneures, les agences des SFD/IMF étant situées dans les communes et ces dernières ne disposant pas toujours des moyens de transport ni du temps nécessaire. Il s'agit également de prendre en compte l'évolution du contexte et l'accentuation des pesanteurs religieuses qui ont un impact sur les agripneures, notamment au niveau des déplacements, ce qui complique leur accès

aux services administratifs. La digitalisation des services financiers engagée par certains SFDs est à encourager et à négocier par le projet ainsi que l'ouverture de nouvelles antennes locales et le recrutement des agents de crédits (h/f).

### Lourdeur administrative

De plus, certain.es agripneures se sont heurtées au problème des pièces demandées, à savoir, une carte d'identité en cours de validité. D'autres n'ont pas d'acte de naissance et faire une demande auprès du tribunal est un processus long qui peut mener au découragement. En raison du faible niveau d'instruction, certaines signatures reproduites sur les documents de crédit n'étaient pas conformes. Enfin, des agripneures n'ont pu voir aboutir leur demande de crédit en raison du refus de leurs époux.

### Poursuivre les efforts pour adapter et diversifier l'offre des SFD

Pour pallier la question des pièces d'identité, le projet envisage de mettre en place un dispositif à travers son partenariat avec les mairies pour faciliter l'établissement des pièces d'identité et la délivrance des actes de naissance aux agripneures concerné.es. Les coachs sont mis à contribution pour appuyer les agripneures dans les arrondissements de leurs localités en les informant des procédures à suivre. Des actions

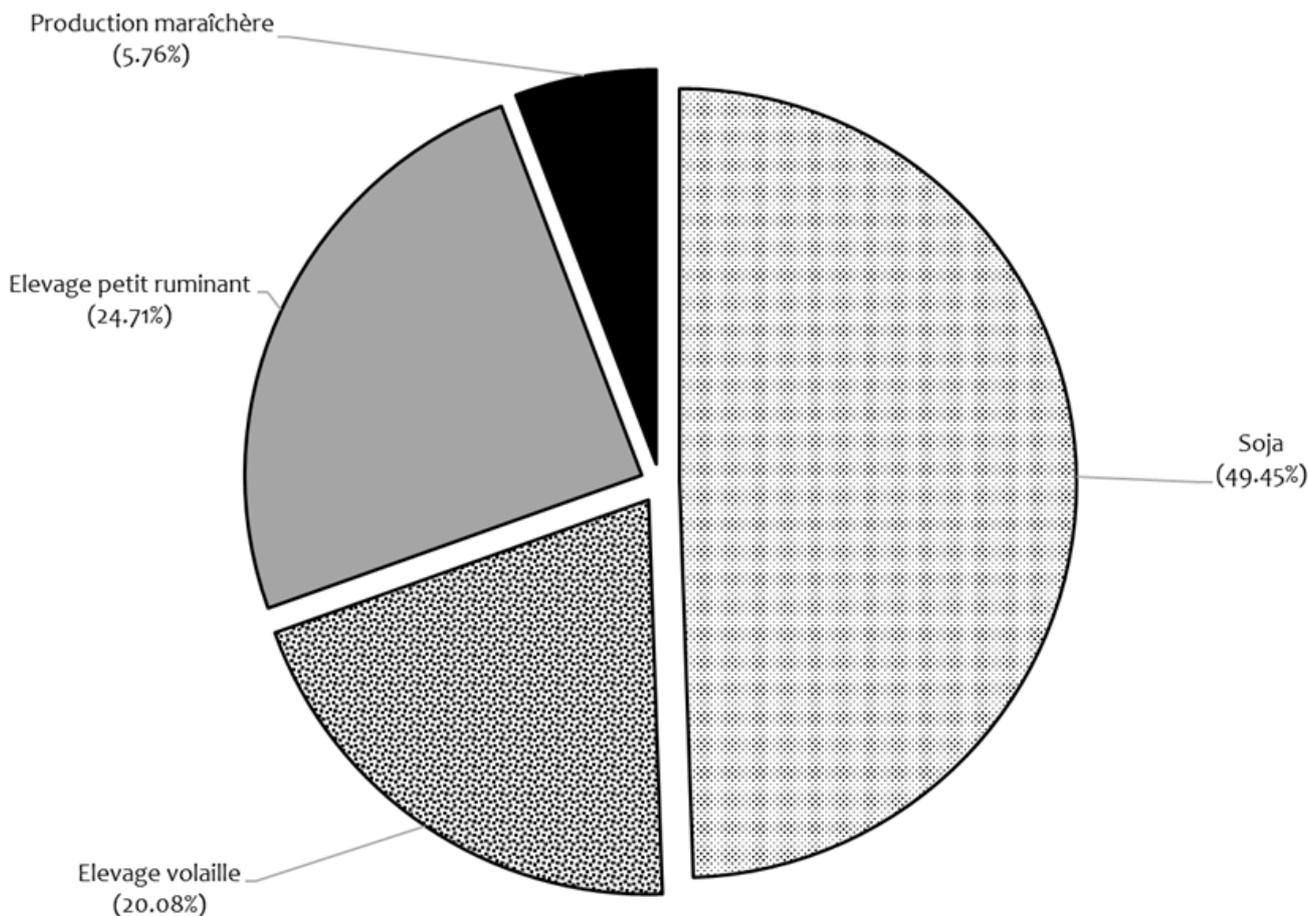


Figure 4. Répartition du crédit mis en place par filière



Sébastien TIMANTI, agriprenneur maraîcher résidant et exerçant à Katagniga /Natitingou

**Témoignage de Sébastien TIMANTI, agriprenneur maraîcher résidant et exerçant à Katagniga /Natitingou**

J'ai reçu le 08 juin 2022 un prêt de deux-cent mille francs CFA (200 000 FCFA) à Sian'son Microfinance dans le cadre du projet EJASA-SNV. Le prêt m'a été d'une grande utilité car il m'a permis d'emblaver une plus grande superficie ; les campagnes précédentes, je produisais sur 1/2 ha mais grâce au prêt j'ai pu emblaver pour cette campagne 3/4 ha. Avec le montant reçu, j'ai fait face aux charges qui me limitaient dans ma production. J'ai réparé ma motopompe et acheté un raccord, ce qui a favorisé l'arrosage. J'ai également acheté des produits phytosanitaires et de l'engrais chimique pour améliorer mon rendement.

J'ai déjà commencé la récolte et la commercialisation de certains de mes produits (tomate fruit et piment rond). Grâce aux recettes, j'ai déjà remboursé Soixante-dix mille francs CFA (70 000) de crédit ; je dois cent-quarante-huit mille francs CFA (148 000) avec les intérêts. A l'endroit de Sian'son microfinance, j'aimerais qu'elle réduise le taux d'intérêt et qu'elle soit plus rapide dans l'étude des dossiers et dans l'octroi des crédits (propos recueilli en septembre 2022)

de sensibilisation auprès des époux des agricultrices pourraient être menées par les coaches afin de lever leurs réticences.

La réforme encadrant la collecte de l'épargne<sup>7</sup> renforce la légitimité des GECA et constitue une opportunité du fait qu'elle encourage le rapprochement des SFD avec les populations rurales. La masse critique d'agriculteur.es regroupé.es par EJASA ainsi que l'accompagnement de la réforme doivent permettre de peser dans la balance pour approfondir la négociation en vue de l'adaptation et de la pérennisation des services financiers. Ainsi, les négociations avec les SFD partenaires vont se poursuivre pour alléger les conditions d'ouverture de comptes et sécuriser les épargnes des GECA en supprimant les frais d'ouverture et de tenue de compte. Par ailleurs, le service d'accompagnement à la création et au lancement des GECA gagnerait à être proposé au-delà du projet étant donné la demande potentielle qu'ils suscitent, mais également encouragée par la réforme elle-même. Dans le cadre de la stratégie de retrait du projet, il s'agirait d'accompagner la réflexion avec les SFD pour envisager les modalités de partage des coûts entre elles et les GECA.

Enfin, pour diversifier l'offre de crédit aux agricultrices, d'autres partenariats avec des SFD seront envisagés. Dans cette perspective, le projet va entamer des pourparlers avec les SFD tels que PEBCO, PADME, CPEC, CLCAM pour le financement des agriculteur.es EJASA.

<sup>7</sup> Arrêté 2022 interdisant la collecte illégale de l'épargne publique dit Adogbè.

## SNV

SNV est un partenaire de développement mondial dont la mission est ancrée dans les contextes et les sociétés où nous travaillons. Notre mission est de renforcer les capacités et de favoriser les partenariats qui transforment les systèmes agroalimentaires, énergétiques et hydriques, permettant ainsi des vies durables et plus équitables pour tout.te.s

## Photo

SNV

## Pour plus d'informations

Moussabihatou, Saloufou  
Conseillère en entrepreneuriat et  
accès au financement

[smoussabihatou@snv.org](mailto:smoussabihatou@snv.org)

